

Canada Institute of International Affairs. *Canada's Energy : International Aspects*. Toronto, Canadian Institute of International Affairs, Coll. « CIIA working group reports, no 2 », 1985, 108 p.

Michel Duquette

Volume 17, numéro 3, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702076ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702076ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Duquette, M. (1986). Compte rendu de [Canada Institute of International Affairs. *Canada's Energy : International Aspects*. Toronto, Canadian Institute of International Affairs, Coll. « CIIA working group reports, no 2 », 1985, 108 p.] *Études internationales*, 17(3), 716–718. <https://doi.org/10.7202/702076ar>

## CANADA

CANADA INSTITUTE OF INTERNATIONAL AFFAIRS. *Canada's Energy: International Aspects*. Toronto, Canadian Institute of International Affairs, Coll. "CIIA working group reports, n° 2", 1985, 108 p.

Souhaitant contribuer aux grands débats nationaux sur des questions d'intérêt vital pour le Canada, notamment en ce qui concerne l'environnement international qui concourt à orienter nos politiques et nos stratégies industrielles, l'*Institut Canadien des Affaires internationales* met à la disposition du public une série de rapports qui rassemblent, sous divers formats, les recherches et les points de vue de spécialistes engagés dans la recherche, le développement de l'industrie nationale ou la prise de décision. La présente publication tente de mettre en rapport d'importantes questions dans le domaine énergétique, ayant de nettes incidences sur les relations étrangères du Canada aux plans commercial et politique. Or, le pays est activement impliqué, compte tenu de ses importantes ressources naturelles, dans le marché international des hydrocarbures, des combustibles nucléaires et des échanges de technologie. Ses clients principaux, dans l'horizon énergétique, sont les États-Unis, le Japon et l'Europe occidentale. Les perspectives de nos exportations en direction de ces pays sont d'autant plus prometteuses que, la Récession étant chose du passé, les grands pays industrialisés redeviennent demandeurs d'approvisionnements sûrs à prix concurrentiels, maintenus à l'écart des fluctuations abruptes de la conjoncture au Moyen-Orient.

Le recueil se présente comme une suite d'articles d'importance inégale faisant intervenir des spécialistes des hydrocarbures comme Charles R. Hetherington, de la firme Panartic, William R. Loar de Suncor, E.L. Forgues, des Pétroles Dome, des membres prestigieux de firmes d'ingénierie-conseil, comme Bernard Lamarre président de Lavalin, des consultants issus du secteur minier, tels Stephen B. Roman des Mines Denison (uranium) ou de l'industrie lourde, comme John Macnamara des Aciers Algoma. Font enfin partie du

Groupe de travail des professeurs aussi prestigieux que I.A. Litvak de York et Max B.E. Clarkson de l'Université de Toronto.

Le texte, qui se veut une réflexion en profondeur en même temps que la synthèse des recommandations du Groupe, brosse un tableau des développements récents dans les industries énergétiques, faisant rapidement état des importants projets de développement en chantier: pipeline du Nord, forages *off-shore* au large de Terre-Neuve et en mer de Beaufort. L'analyse débouche sur une analyse fort pertinente du Programme Énergétique National (PEN) mis sur pied à partir de 1980 par le précédent gouvernement libéral. À tout seigneur tout honneur, on aborde d'abord le domaine des hydrocarbures, qui fut source de controverse entre les acteurs publics et privés, lors de l'implantation de la politique énergétique.

Tout en reconnaissant le nécessaire principe de la canadianisation des entreprises engagées dans le forage et la production de pétrole et de gaz naturel, une philosophie qui ne trouve pas de plus ardents défenseurs que chez Dome, Lavalin et Nova (gazoducs de l'Alberta), les différents interlocuteurs émettent une série de réserves qui font souvent écho aux mises en garde faites au Canada par ses clients étrangers. À travers sa réglementation tâtilonne, les mécanismes discriminatoires de stimulants à l'entreprise mis de l'avant par le Programme et la présence fort visible du secteur public, particulièrement de Pétro-Canada, sur les Terres du Canada en zone pionnière, la politique énergétique canadienne a reçu un accueil fort mitigé tant aux États-Unis qu'au sein du monde des affaires canadien. Il doit désormais faire un effort de flexibilité et s'adapter à son environnement international, *a fortiori* dans un secteur de l'économie relativement allergique aux contrôles gouvernementaux.

Les commentateurs reconnaissent qu'au chapitre des exportations, le Canada n'a pas fait bonne figure depuis 1980. Les statistiques relatives au seul gaz naturel, dont les États-Unis sont depuis longtemps gros consommateurs, sont éloquentes à cet égard et invitent à un redressement. En effet, on observe un

déclin de plus de 25 % de nos expéditions de ce combustible au sud de la frontière, malgré l'élévation constante des quotas d'exportation délivrés par l'Office National de l'Énergie (ONE). Les causes sont sans doute multiples : Récession chez nos voisins du sud, taxation abusive des firmes directement orientées vers cette activité, par le biais de la Taxe sur les recettes pétrolières et gazières (TRPG), enfin le retard apporté à certains investissements dans la construction de nouveaux gazoducs. Plus généralement, de suggérer discrètement l'un des auteurs, y voit-on l'expression du mécontentement des Américains devant la législation énergétique canadienne. Ils seraient alors plus prompts à se plaindre des « prix trop élevés » du gaz canadien et de leur « dépendance accrue » envers des sources extérieures d'approvisionnement. Arguments fallacieux, répond-on, puisque nos prix sont tout à fait comparables à ceux pratiqués outre-frontière dans la plupart des catégories de gaz naturel, et que le volume total des exportations canadiennes aux États-Unis n'excède pas 4 % de la consommation américaine de ce combustible. Mais, dans l'énergie comme ailleurs dans maints dossiers bilatéraux, il apparaît quelquefois difficile de départager la réalité de certains réflexes protectionnistes devenus plus évidents dans les années 80.

Malgré les réserves exprimées, tout un chacun se félicite du train impressionnant d'initiatives menées de front par les promoteurs énergétiques, et ceci malgré des conditions climatiques peu propices et la taille des coûts. On pense aux entreprises de production de pétrole synthétique à partir des sables bitumineux de l'Anhabaska, où le Canada s'affirme comme un leader mondial dans la mise au point d'une technologie d'extraction à des coûts concurrentiels, ou encore du forage en région arctique et dans le Courant du Labrador, là où les conditions environnementales ont poussé à la réalisation par des firmes canadiennes et étrangères d'îlots artificiels ou flottants, destinés à la prospection pétrolière. De plus, les initiatives canadiennes recouvrent d'intéressants développements dans l'installation de pipe-lines et gazoducs sophistiqués, alors que d'aucuns admettent cependant qu'il y a beaucoup à faire pour doter le pays de la

technologie de liquéfaction du gaz naturel, pourtant indispensable à l'exportation outre-mer de ce combustible. On évoque bien sûr le Japon comme client potentiel, sans perdre de vue qu'une élévation significative des prix du pétrole est la condition préalable à de telles exportations.

Du même souffle, on se penche sur les retombées des grands projets sur l'industrie lourde canadienne, suggérant au passage des mesures au plan fiscal susceptibles de chasser la morosité des investisseurs. En effet, on ne peut se cacher qu'une majorité des projets industriels d'équipement prévus en 1981 ont été abandonnés par la suite, à cause de la Récession et du repli de la demande extérieure pour nos exportations. Mais ce problème n'est pas le seul. Là comme ailleurs dans l'économie du pays, des problèmes particuliers de coûts devront être solutionnés, si l'on souhaite rester compétitifs en face du défi que posent les jeunes économies montantes (Japon, Brésil, Corée du Sud).

Se faisant le promoteur des initiatives locales en matière de technologies nouvelles, Bernard Lamarre de Lavalin souligne avec justesse que toute solution devra passer par un perfectionnement des filières énergétiques qui s'avèrent les plus prometteuses, partout où s'illustre le savoir-faire canadien, que ce soit dans le traitement des huiles lourdes, le forage *off-shore*, l'énergie tirée de la biomasse, du vent et du soleil, indépendamment des fluctuations temporaires du marché mondial. Les options pour l'avenir doivent demeurer « ouvertes », en prévision de mouvements spéculatifs sur lesquels le Canada n'a pas de contrôle direct.

En ce sens, ces recommandations rejoignent un large consensus au sein des membres du Groupe qui favorisent, par delà la conjoncture, le maintien de l'effort de recherche et développement dans le secteur énergétique. Cet investissement dans l'avenir peut paraître coûteux à court terme mais, dans le plus long terme, il permettra d'imposer et de conforter la maîtrise technologique de certains créneaux, dans un pays doté des ressources énergétiques suffisantes pour en faire un leader dans le secteur.

En préconisant d'ailleurs un relâchement des contrôles de la part de l'Agence de tamisage des investissements, comme du Programme énergétique national et ailleurs dans le monde de l'entreprise, le Groupe a certainement contribué à préparer les esprits à la remise en question récente des politiques fédérales et provinciales dans le secteur. On attend de ce virage, illustré en 1985 par l'*Accord de l'Atlantique* sur la gestion conjointe par Ottawa et Terre-Neuve des initiatives dans cette région et par l'*Accord de l'Ouest* entre Ottawa et les provinces productrices, portant sur la déréglementation des prix du pétrole et du gaz, un renouveau d'intérêt pour la recherche, l'innovation et le développement, pierre angulaire d'une relance des industries énergétiques canadiennes.

Michel DUQUETTE

*Centre de recherche en développement industriel et technologique*  
(C.R.E.D.I.T.), Montréal, Canada

COOPER, Andrew Fenton (Ed.). *Canadian Culture: International Dimensions*. Toronto-Waterloo, Canadian Institute of International Affairs-Centre on Foreign Policy and Federalism, University of Waterloo/Wilfrid Laurier University, 1985, 168 p.

Ce court ouvrage contient le texte de communications qui furent présentées à une conférence sur la diplomatie culturelle canadienne tenue à l'University of Waterloo en mai 1983. Convoquée par le Centre on Foreign Policy and Federalism, cette conférence s'adressait à une question qui a été peu étudiée et dont les aspects reliés aux activités internationales du Québec ont, rappelle l'éditeur, principalement attiré l'attention des chercheurs. La publication de ce livre doit en conséquence être accueillie avec beaucoup d'intérêt.

L'éditeur présente la question dans une longue introduction qui constitue un survol des origines et du développement de la diplomatie culturelle canadienne. A.F. Cooper y donne un aperçu complet et clair des grandes

étapes qui ont marqué l'apparition tardive et la lente évolution des relations internationales culturelles du Canada. Les chapitres I et II traitent ensuite de la nature de la diplomatie canadienne en général. J.L. Granatstein met en évidence son caractère anglocentrique et l'effet limitatif de ce caractère tandis que N. Hillmer rappelle la tradition libérale-internationaliste qui l'a inspirée. Deux autres chapitres (III et IX) considèrent le niveau des provinces. Claude Ryan, alors membre de l'Assemblée nationale du Québec, retrace le développement et dresse un bilan des relations internationales culturelles du Québec. La coordination fédérale-provinciale en matière culturelle du Canada et la représentation des intérêts régionaux dans la diplomatie culturelle canadienne sont par ailleurs brièvement commentées par N. Martin, qui était sous-ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

Dans les chapitres IV et V, F.M. Tovell et R.J. Williams procèdent à une analyse comparative de la diplomatie culturelle canadienne avec celles, d'une part, de la France, de la Grande-Bretagne et de la République fédérale d'Allemagne, et d'autre part, de l'Australie. Les deux chapitres suivants (VI et VII) offrent une évaluation des programmes d'études canadiennes à l'étranger par deux personnes qui y ont contribué, G. Wright de la Donner Canadian Foundation et I. Drummond de l'University of Toronto. Un autre chapitre (VIII) est fait d'un commentaire de L. Applebaum sur les réactions qu'a suscitées le Rapport du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale publié en 1982 et qu'il avait co-présidé. Enfin la conclusion, rédigée par A.F. Cooper et D. Leyton-Brown, s'attache au futur de la diplomatie culturelle canadienne en fonction d'aspects divers dont le fédéralisme.

Comme on le voit, le contenu est varié. Il apparaît même disparate. Cette impression résulte d'abord d'une absence de précision de la notion de diplomatie culturelle. La définition implicite que la plupart des auteurs utilisent semble limitée aux arts, quoique deux chapitres soient consacrés à des questions d'éducation. Si on se réfère par ailleurs aux programmes culturels administrés par le Canada, ils tendent à retenir une définition large qui